

FORCE OUVRIERE FO LA FORCE DE L'INDEPENDANCE RENAULT- CERGY

2012 : n° 05

Local syndical FO : 01.76.83.60.06 et Secrétariat CHS CT : 3 69 92

Plan grand froid orchestré par notre SAMU-antisocial !

Un froid de canard !

Nous avons connu à nouveau des problèmes de chauffage dans le magasin le jeudi 02 février car une fois de plus on régule de façon absurde la chaleur dans les ateliers, sous couvert d'économies et au détriment des conditions de travail.

Les opérateurs se sont plaints avec raisons de ces conditions « polaires » et pour le coup au STAFF du matin certains ont même bravé *la rigueur patronale et hivernale*, en signifiant que cette période froide était annoncée et qu'en bonne intelligence on aurait peut être dû anticiper en remettant du charbon dans la locomotive.

A grand coup de mesures !

Aussitôt dit, aussitôt fait, mais aussi trop tard, car c'est seulement en milieu de matinée que des prises de températures dans les ateliers ont été effectuées. Au conditionnement les mesures étaient donc faites par le plombier, mais seulement en dessous des aérothermes et on y trouvait évidemment un petit 19°. En ce qui concerne les autres ateliers, l'ingénieur des conditions de travail opérait de la même manière.

Pour Force-Ouvrière si l'ingénieur des conditions de travail avait fourré son thermomètre ailleurs que sous les aérothermes, la mesure aurait très certainement affiché 37,2° et il nous aurait peut-être déclaré une canicule dans les ateliers.

Et la petite SOUPLLETTE !

Il est vrai qu'il n'y a encore pas si longtemps, nous avons droit à *une petite soupe populaire* dans les ateliers quand ces événements climatiques se produisaient et pour se faire pardonner, vendredi nous y avons eu droit malgré tout :

-Alors, une petite soupe, pas de petite _ _ _ _ et au boulot !

Malgré tout et pour se donner bonne conscience, l'adjointe au chef du magasin s'est déplacée sur le conditionnement pour juger par elle-même de la rigueur hivernale dans ce secteur. Forcément madame SOLEM s'est fait interpeller par les opérateurs de ce secteur qui de surcroît sont en postes statiques et subissent plus directement le froid.

Sa seule réponse à la crise fût de dire à ces opérateurs que dehors il faisait bien plus froid et qu'il fallait peut-être se remuer un peu ! Pour Force-Ouvrière une suggestion s'impose et en réponse à ces divagations : *-Nous serions favorables à ce qu'on lui fournisse un bureau à ciel ouvert et qui plus est dehors et en plein hiver !*

***Le conditionnement en hiver avec un minimum de chauffage :
-ça n'est pas SOLEMZARA en Corse et en plein été !!!***

Cariste à pied !

Aux pare-brises cela fait plus de trois semaines qu'un engin thermique est en carafe parce qu'il ne remplit plus les conditions de sécurité pour circuler sur le site. De plus jeudi 02 février le deuxième engin du même type s'est vu à son tour immobilisé pour des problèmes de fuites hydrauliques, avec pour conséquences l'arrêt total de tous déplacements vers l'extérieur.

Pour Force-Ouvrière, on se demande pourquoi la direction n'est pas en capacité de faire respecter le contrat avec la société *FENWICK*, société qui se doit de fournir un car à fourche thermique de remplacement au bout de trois jours d'immobilisation d'un de ces engins ! C'est d'après nos informations stipulé dans le contrat passé avec la direction de la pièce détachée RENAULT.

Résultat des courses !

Les opérateurs des pare-brises ont donc la consigne de ne pas effectuer les trajets à l'extérieur du bâtiment et forcément ils sont obligés de faire des *MOTIFS* à foison et bon nombre de clients ne peuvent être servis. Pour Force-Ouvrière cette procédure aurait pu être évitée si la direction du magasin faisait appliquer les contrats qu'elle signe avec les prestataires :

-Il va bien falloir une fois de plus compter sur les magots pour récupérer le retard !

Quant il s'agit de cartonner un opérateur dans les ateliers pour un quelconque manquement aux règles en vigueur, la direction et ses exécutants les plus zélés ne sont pas avares dans le domaine du tout répressif !

Rappel de la plateforme revendicative Force-Ouvrière RENAULT sur les (NAO) : **Négociations Annuelles Obligatoires !**

Une Augmentation générale de 3,5%. Le versement d'un 13^{ème} mois. La revalorisation des allocations de juin et novembre en particulier pour les bas salaires, tant sur la partie fixe que sur la partie variable.

2,5% pour les Augmentations Individuelles, pour :

- *Davantage de blocs de compétences pour les APR.*
- *Des changements de coefficients plus nombreux pour les APR et les ETAM.*
- *L'augmentation des compléments de carrière.*
- *La reconnaissance des Bac+2 à Bac+5 qui apportent une valeur ajoutée à l'entreprise.*
- *La distribution d'actions gratuites pour tous les salariés.*
- *L'augmentation de la prime de transport.*
- *Que toute la transparence soit faite sur les méthodes de gestion des ingénieurs et cadres depuis l'entretien individuel jusqu'à la rémunération et la publication des statistiques les concernant !* ***(Prochaine réunion le 24 février 2012).**

Avec la section FORCE-OUVRIERE RENAULT Cergy.

A tous les niveaux je me fais respecter !

Je m'informe et je revendique aussi au bâtiment A en faisant appel à des délégués Force-Ouvrière, ou par Mail

FO.CERGY@RENAULT.COM

CONSTRUISONS TOUS ENSEMBLE, le vrai rapport de force !

